

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-deux le 20 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 14 septembre 2022, sous la présidence de Madame Béatrice SARRAUTE 1er Adjoint(e) de Blaye.

Etaient présents :

Maire.

Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, Mme MERCHADOU, M. SABOURAUD, M. SERAFFON, Adjoint, Mme GRANGEON, M. CASTETS, M. DURANT, Mme PAIN-GOJOSSO, Mme BAUDERE, Mme HOLGADO, M. EYMAS, Mme SENTIER, M. MOINET, Mme SANCHEZ, M. JOUBE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

M. BALDES à Mme SARRAUTE, Mme HIMPENS à M. BROSSARD, Mme THEUIL à Mme GIROTTI, Mme LUCKHAUS à Mme MERCHADOU, Mme DUBOURG à M. DURANT, Mme BAYLE à M. CARREAU, M. RENAUD à Mme SENTIER

Etaient excusés:

M. ELIAS, M. CARDOSO

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. CASTETS est élu secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27
Conseillers présents : 18
Conseillers votants : 25

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

7 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL M14

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Par délibération du 22 mars 2022, le Conseil Municipal a approuvé le Budget Principal M14.

Il est nécessaire d'y apporter les modifications suivantes :

Chapitre	Gestion de crédit	Article	Opération	Service	Fonction	Désignation	Dépenses		Recettes	
							réelles	ordre	réelles	ordre
SECTION DE FONCTIONNEMENT										
Dépenses de fonctionnement										
022	GNA	022		GNA	01	Dépenses imprévues	- 20 100,00 €			
65	GNA	6574		GNA	01	Subventions de fonctionnement	+ 20 100,00 €			
Recettes de fonctionnement										
Total de la section de fonctionnement							0 €	0 €	0 €	0 €
SECTION D'INVESTISSEMENT										
Dépenses d'investissement										
020	GNA	020		GNA	01	Dépenses imprévues	- 16 016,23 €			
23	GNA	2315	25	GNA	833	Installations, matériel et outillage	+ 16 016,23 €			

						techniques					
20	GNA	2031	32	GNA		Maitrise d'œuvre	- 40 610,50 €				
20	GNA	2031	25	GNA	833	Maitrise d'œuvre	+ 10 526,16 €				
23	GNA	2313	25	GNA	833	Constructions	+ 21 087,42 €				
23	GNA	2315	25	GNA	833	Installations, matériel et outillage techniques	+ 8 996,92 €				
Recettes d'investissement											
Total de la section d'investissement								0 €	0 €	0 €	0 €

Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter ces ajustements.

La commission n°6 (Finances / Ressources Humaines) s'est réunie le 12 septembre 2022 et a émis un avis favorable.

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 27/09/22
Identifiant de télétransmission : 033-
21330058500014-20220920-68883-DE-1-1

Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE